



Mairie d'AUBY
Attribution maintenance préventive et curative
des portes et portails
Décision n° 2026/062/MP

Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le

ID : 059-215900283-20260512-DD_2026_062-CC



Publié le 13 mai 2026

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°12 du Conseil Municipal en date du 14 avril 2026, l'autorisant à exercer les compétences énumérées dans le cadre de l'article précité,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la décision de l'administration du 5 mars 2026 approuvant les conditions, le montant estimé et autorisant la passation du marché par procédure adaptée;

Vu la consultation engagée en vue de la conclusion d'un accord-cadre à bons de commande relatif à des prestations de maintenance préventive et curative des portes et portails avec un montant maximum de 50 000 € HT sur la durée totale du marché ;

Vu l'analyse des offres reçues et le rapport d'analyse des offres ;

Considérant que l'offre présentée par la société **TK ELEVATOR** est économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement des offres définis dans les documents de la consultation ;

Le Maire,

Décide,

Article 1er

D'approuver le rapport d'analyse des offres

Article 2

D'attribuer l'accord-cadre à bons de commande relatif aux prestations d'entretien, de curage et de débouchage de canalisations est attribué à la société TK ELEVATOR - Parc Napoléon - 11, Chemin Napoléon - 59260 - HELLEMES

Pour un montant maximum de **50 000 € HT** sur la durée totale de l'accord-cadre.

L'accord-cadre est conclu pour une durée d'un an reconductible tacitement 3 fois

Article 3

La présente décision sera :

- Publiée sur le site internet de la Ville,
- Inscrite au registre des décisions du Maire,
- Transmise au représentant de l'État dans le département.

Elle sera exécutoire à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication

AUBY,
Bernard CZECH
Maire

Signé électroniquement par
Bernard Czech



Le 12 mai 2026